

# COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

## à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

(Les commissions administratives de révision des listes électorales sont supprimées à compter du 10 janvier 2019 à l'issue de la dernière révision)

### Élections municipales de 2014

#### *Conseil municipal issu de deux listes*

Dans ces communes, la commission de contrôle est constituée de 5 conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau et prêts à participer aux travaux de la commission jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal, dont :

- 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges
- 2 conseillers municipaux appartenant à la seconde liste

**ATTENTION** – Le maire, les adjoints au maire ayant délégation et les conseillers municipaux ayant délégation en matière électorale **NE PEUVENT PAS SIEGER** au sein de cette commission.

#### NOM DE LA COMMUNE

.....ORLY.....

#### Liste des conseillers prêts à participer aux travaux de la commission :

Intitulé de la liste majoritaire	Titulaire		Suppléant	
	Nom	Prénom	Nom	Prénom
UNIS POUR ORLY GAUCHE RASSEMBLEMENT CITOYENNETE	BESSAMI	Dahmane		
	BONNISSEAU	Geneviève		
	BAUM	Franck-Eric	EL AMRANI	Sana

Intitulé de la seconde liste	Titulaire		Suppléant	
	Nom	Prénom	Nom	Prénom
AGIR ENSEMBLE POUR ORLY	PISANU	Marco		
	CROS	Lyonel	SANCHO	Claude

Formulaire à retourner à l'adresse [pref-elections@val-de-marne.gouv.fr](mailto:pref-elections@val-de-marne.gouv.fr) au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2018